

PROVINCE DE QUEBEC
M.R.C. DE LOTBINIÈRE
MUNICIPALITÉ DE ST-AGAPIT

AVIS DE CONVOCATION

À mesdames Claudette Desrochers, Micheline Beudet, messieurs Marc-Antoine Drouin, Sylvain Vidal, Pierre Audesse, Yves Gingras, tous formant quorum. Sous la présidence de Mme Sylvie Fortin Graham mairesse.

En conformité avec les pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 152 du Code Municipal du Québec, Madame Claudette Desrochers ainsi que M. Pierre Audesse m'ont donné instruction par écrit le 18 octobre 2016 de convoquer une séance extraordinaire du conseil municipal, laquelle sera tenue le jeudi 20 octobre 2016 à 18h30 au Complexe des Seigneuries

Seuls les sujets ci-après indiqués seront discutés.

- 1- Ouverture de la séance;**
- 2- Adoption de l'ordre du jour;**
- 3-Mandat pour demande d'ordonnance judiciaire pour la protection des employés et des fonctionnaires de la municipalité;**
- 4- Embauche (banque étudiant temps partiel Complexe des Seigneuries) Mme Allison Paquet;**
- 5- Mandat à Daniel Bouchard, traducteur pour la correction et vérification linguistique des dépliants publicitaires du 150ième, 35 \$ plus taxes/ heure pour un temps estimé à 4 heures, poste budgétaire 02 13000 493;**
- 6-Acceptation de la soumission de L'Étendard pour la confection de 100 drapeaux, achat de mats et supports à drapeau pour un montant de 4000 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 13000 493;**
- 7- Acceptation de la soumission de Josiane Vermette infographe, infographie matériel du 150ième au montant de 2900 \$ plus taxes, poste budgétaire 02 13000 493;**
- 8- Acceptation des soumissions suivantes d'Impression JKL pour la fabrication d'éléments publicitaires pour le 150ième, dépliants et bannière au montant de 1414.95 \$ plus taxes, peut varier de 10 % (selon logos des partenaires), impression du calendrier a montant de 4875 \$ plus taxes, peut varier de 10 % (selon logos des partenaires) et impressions de billets spectacles et posters pour un montant de 1086.85 \$ plus taxes, peut varier de 10 % (selon logos des partenaires). Poste budgétaire 02 13000 493;**
- 9- Mandat pour l'avocat de la défense de la mairesse;**
- 10- Conduite des affaires de la municipalité;**
- 11- Période de questions des contribuables;**
- 12-Levée de l'assemblée.**

Donné à Saint-Agapit, le 18 octobre 2016.



Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Agapit, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant, deux (2) copies aux endroits désignés par le conseil municipal le 18 octobre 2016.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 18ième jour d'octobre 2016.



Isabelle Paré, directrice générale et secrétaire-trésorière